

1. PRESENTATION

ACCEL est un adjuvant liquide puissant accélérateur de prise et de durcissement des bétons et mortiers

L'effet accélérateur a pour but l'accroissement de la vitesse de dissolution des constituants du ciment, ce qui permet une hydratation plus rapide, un dégagement de chaleur qui provoque une accélération du durcissement des bétons dans les 4 heures qui suivent sa mise en place, qui les protège du gel jusqu'à - 10°C.

ACCEL augmente également les résistances mécaniques aux premiers âges, tout en conservant celles à long terme.

2. AVANTAGES

- Très efficace contre la carbonatation.
- Importante augmentation du temps de prise et de durcissement.
- Protège contre la désagrégation.
- Plus grandes résistances initiales et finales.
- Amélioration des cycles de fabrication.
- Réutilisation plus rapide des moules des pièces préfabriquées.
- Protège les bétons jusqu'à - 10°C, une fois la prise du ciment faite.
- Réduit l'eau de gâchage.
- Diminue le point de congélation de l'eau.
- Améliore la compacité du béton.
- Sans action sur les résistances finales.
- Diminue le risque de retrait et de fâiçage.

3. DOMAINE D'APPLICATION

ACCEL répond aux besoins des bétonnages par temps froid en hiver (risque de chute de température) :

- Augmentation des cadences.
- Manipulation rapide des pièces.
- Mise hors gel du béton (banché, chauffé, étuvé, armé), mortiers, enduits.

ACCEL est également recommandé dans la préfabrication (été comme en hiver) d'éléments en béton.

- Rotation accélérée des moules.
- Bétonnage de grande série.
- Des fabrications rapides.

4. MODE D'EMPLOI

ACCEL est miscible à l'eau en toute proportion avec des ciments de classe R ou tous les liants normalisés (C.P.A., C.P.J.).

Mélanger sable, gravier, ciment.

ACCEL doit toujours être ajouté à l'eau de gâchage.

Incorporer aux agrégats et compléter en eau.

L'eau de gâchage doit être réduite de 10%.

Le temps de malaxage sera de 3 à 5 minutes après incorporation de l'adjuvant.

ACCEL est livré avec un doseur gradué de 400 ml.

On utilise couramment 250 ml / par sac de 35 Kg de ciment.

Pour les enduits prêts à l'emploi en général 250 ml pour 3 sacs de 25 kg.

La dose : Minimum 0,5% par rapport au poids du ciment (soit 4 ml pour 1 kg de ciment).

Maximum 3,0 % par rapport au poids du ciment (soit 20 ml pour 1 kg de ciment).

Minimum 2,0 % par rapport au poids de la chaux hydraulique (soit 16 ml pour 1 kg de chaux).

Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6

% d' ACCEL du poids de ciment	0,5	0,75	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0
Volume (L) pour 100 kg de ciment	0,340	0,500	0,680	1,00	1,360	1,700	2,00
Volume (L) pour 35 kg de ciment	0,100	0,175	0,250	0,350	0,450	0,600	0,700

Dosage ACCEL	0,75 %	2 %	2 %
Température ambiante	7°C	5°C	20°C
Réduction du temps de prise	50 %	65 %	50 %

Tests réalisés en laboratoire avec un ciment CPA

Compatibilité : est compatible avec les adjuvants de la gamme ORKEMIA (sauf **ORKE RETARD**).
ACCEL n'a aucune action sur les chaux aériennes.

Précautions : En hiver,

Utilisé **ACCEL** avec le respect des recommandations en matière de bétonnage par temps froid.
N'utiliser pas d'agréats et de coffrages gelés (Ils seront entreposés couverts), ne pas sous-doser le produit.

Utiliser de préférence des coffrages en bois, moins conducteur de froid que ceux en métal.

Protéger les bétons frais contre le vent avec des bâches (pas de plastique en feuilles), afin de pouvoir garder la chaleur dégagée. Réduire l'eau de gâchage.

Dans le cas d'emploi avec d'autres produits (en particulier ceux permettant de réduire la quantité de ciment), des essais de convenances seront systématiquement réalisés.

Agiter avant l'emploi, si le produit a été entreposé un long moment, sans être utilisé.

Application :

Conditions d'application	: Conforme à la norme EN 934-2 et au DTU 21.4
Dosage	: 0,5 à 3% du poids du ciment (Soit de 0,34 L à 2 L pour 100 kg de liant)
Nettoyage du matériel	: Eau (ne pas laisser sécher)



ACCEL

ACCELERATEUR DE PRISE ET DE DURCISSEMENT

Conforme aux exigences EN 934-2 : T.6

141 – Ed 01/06/2013
Page 3 sur 3

Marquage



5. CARACTERISTIQUES

Aspect en pot	: Liquide légèrement ambré
Masse volumique	: $1.47 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$
Teneur en Cl ⁻	: <20 % en masse (inférieure aux limites du DTU 21.4)
Point de congélation	: -25°C
Conservation	: 1 an en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Ne doit pas être utilisé dans les bétons précontraints et planchers chauffants.
- Entreposer à basse température. Pur, peut geler, après dégel, il retrouve ses qualités.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

ORKEMIA

60 Chemin de la Marianne 47160 Caubeyres - Tél. 06 72 70 80 01

www.orkemia.fr / Mail : contact@orkemia.fr

SAS au capital de 1 000 € - Siren 991 358 052 R.C.S. Agen – Code APE : 4673A